

## Expérimentations et utilisation des méthodes de vote

Nous présentons ci-dessous deux contributions importantes du LAMSADE concernant les méthodes de vote :

- L'utilisation de la méthode de vote Jugement Majoritaire inventée par Rida Laraki (membre du Lamsade) et Michel Balinski
- La plateforme d'expérimentation [Un Autre Vote 2022](#), réalisée par un groupe de chercheurs français dont Jérôme Lang, chercheur au LAMSADE et Théo Delemazure, doctorant au LAMSADE qui cherchent à comprendre **l'effet des différents modes de scrutin sur la politique.**

### Jugement majoritaire

Le jugement majoritaire est une méthode de vote inventé par Rida Laraki (membre du Lamsade) et Michel Balinski. C'est le fruit de plusieurs publications dont une au PNAS en 2007 et un livre publié au MIT Press en 2011 ou encore Social Choice and Welfare en 2020.

Le jugement majoritaire (JM) a été utilisé dans une élection politique réelle en 2016 lors de [LaPrimaire.org](#) avec la participation de 33.000 électeurs sur internet. Depuis, Il a été adopté par plusieurs mouvements politiques dont Generation.s, EELV, ou encore LaREM en 2020.

Le JM a été proposé comme mode de scrutin par plusieurs Think-Tanks dont Terranova, La Fabrique Spinoza et La Fondation Jean-Jaurès. Par ailleurs, Rida Laraki a cofondé en 2018, avec Chloé Ridel, l'association Mieux Voter, grâce à qui et ses centaines de bénévoles :

Plusieurs listes citoyennes ont utilisé le jugement majoritaire (JM) pour classer leurs candidat.e.s durant les élections municipales de 2020.

- Mise en place d'une plateforme de vote (<https://app.mieuxvoter.fr/fr>) où plus de 20.000 élections ont été organisées depuis 2020. Les sujets allant d'un simple choix de nom, au budget participatif, au recrutement d'un maître de conférence ou encore au classement des candidats au CNRS (par exemple à la section 23).
- Avec le parrainage du CNRS, Mieux Voter a fédéré une vingtaine d'associations écologistes pour organiser ensemble un vote en ligne (Voter Pour le Climat) sur les 149 propositions de la convention citoyenne pour le climat. Ce vote a bien été très relayé médiatiquement avec des twites de plusieurs personnalités dont la maire de Paris Ann Hidalgo. Le vote a lui attiré plus de 50.000 participants en 10 jours. Voir <https://iscpif.fr/2020/07/voter-pour-le-climat-les-resultats-de-la-consultation-citoyenne/>
- Il y a eu 1082 propositions en faveur de l'adoption du JM sur le site du Grand Débat National lancé par le président Emmanuel Macron en Fev-Mars 2019.
- Le JM a été utilisé par la primaire populaire en Janvier 2022, avec presque 400.000 votants et une large couverture médiatique: [https://fr.wikipedia.org/wiki/Primaire\\_populaire](https://fr.wikipedia.org/wiki/Primaire_populaire).
- Le JM a été expérimenté, lors de la présidentielle de 2022 avec une large couverture médiatique <https://mieuxvoter2022.fr/rapport-premier-tour.pdf>
- Le JM a été adopté par la mairie de Paris pour son budget participatif (de 100 millions d'euros). Deux élections ont déjà été effectuées en 2021 et 2022 avec plus de 150.000 participants à chaque fois. <https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/plugins/download/NoticeJugementMajoritaireBP.pdf>

### [Un Autre Vote 2022](#): Expérimentation de méthodes de vote alternatives

La plateforme d'expérimentation [Un Autre Vote 2022](#) a été réalisée par un groupe de chercheurs français dont Jérôme Lang, chercheur au LAMSADE et Théo Delemazure, doctorant au LAMSADE qui cherchent à comprendre **l'effet des différents modes de scrutin sur la politique.**

La manière dont on compte les voix a-t-elle une influence sur qui est finalement choisi ? Ces systèmes sont-ils réellement différents ? Un système est-il meilleur qu'un autre ? Pour tenter de répondre à ces questions il est indispensable de savoir comment les électeurs les utilisent et, pour cela, le plus simple est de leur demander. C'est la raison pour laquelle ce groupe de chercheurs propose aux participants de voter plusieurs fois, à chaque fois en leur posant la question : « Pour cette élection, comment voteriez-vous, personnellement, avec cette règle de vote ? »

Une version de la plateforme de vote avait déjà testée en 2017 ; la version 2022 contient les candidats du premier tour de l'élection présidentielle.

Le site contient des descriptions de méthodes de vote alternatives, telles que le vote par approbation (ou par assentiment), le vote par note (ou par évaluation), la méthode de Borda à classement incomplet, le jugement majoritaire, et le vote par élimination successive des candidats. Certaines de ces méthodes sont utilisées dans d'autres pays ; d'autres ne le sont pas à notre connaissance dans un contexte politique.

Le visiteur est invité, dans un premier temps, à imaginer comment il voterait si le président de la République française était élu suivant ces différentes techniques. Dans un deuxième temps, le site propose aux participants d'exprimer des opinions sur les candidats de diverses manières : en les classant, en leur donnant des notes, en imaginant ce que pourrait être le second tour entre des candidats. À la différence de la précédente, cette deuxième partie se fait indépendamment de la manière **dont** on pourrait calculer le vainqueur de l'élection.

Les résultats de la campagne 2022 sont analysés par 2 chercheurs, dont Théo Théo Delemazure : <https://vote.imag.fr/results/online-2022>. Le site présente également les résultats synthétiques de l'expérimentation menée en ligne et à Grenoble pour l'élection présidentielle de 2017 (<https://vote.imag.fr/results>).